



**Conseil de l'Union européenne**

Secrétariat général

Direction générale Développement organisationnel et services - ORG

Direction Ressources humaines

*Le directeur*

Son Excellence Madame l'Ambassadrice ou Monsieur l'Ambassadeur

Représentant(e) permanent(e) des  
États membres de  
l'Union européenne

Recrutement au siège de  
l'OTAN

(par courrier électronique)

Bruxelles, le 20 juillet 2021

**Objet: Détachement sans frais d'un(e) expert(e) national(e) en traduction auprès  
du secrétariat général du Conseil à GSC.LING.2.FR: langue française**

Réf.: SNE/4/2021 (373186)

Madame, Monsieur,

Dans la perspective de la future présidence française du Conseil de l'Union européenne, le service de traduction du secrétariat général du Conseil (SGC) renforce son équipe de traducteurs et traductrices francophones afin de pouvoir faire face à la charge de travail supplémentaire attendue. Dans ce contexte, **le SGC souhaite recruter un(e) expert(e) national(e) détaché(e) sans frais** pour travailler à la traduction de différents types de documents (il peut s'agir par exemple de documents législatifs, politiques et administratifs), principalement de l'anglais vers le français. Les États membres et les organisations intergouvernementales publiques sont invités à proposer des candidat(e)s qualifié(e)s pour ce poste.

L'expert(e) doit prendre ses fonctions au SGC à Bruxelles **au plus tôt le 1<sup>er</sup> octobre et au plus tard le 1<sup>er</sup> novembre 2021. Le détachement prendra fin le 30 juin 2022.**

La description du poste, qui détaille les qualifications et l'expérience requises, figure en annexe.

Les conditions du détachement sont fixées dans la décision du Conseil du 23 juin 2015 relative au régime applicable aux experts détachés auprès du secrétariat général du Conseil (décision (UE) 2015/1027 - JO L 163 du 30.6.2015 - abrogeant la décision 2007/829/CE). Conformément à l'article 2 de cette décision, les experts nationaux détachés et expertes nationales détachées doivent avoir la nationalité d'un État membre de l'UE. En vertu de l'article 6, l'employeur de l'expert(e) continue de rémunérer l'expert(e) et d'assurer l'ensemble de ses droits sociaux, en particulier en matière de sécurité sociale, d'assurance et de retraite.

En outre, en vertu de l'article 1<sup>er</sup> de cette décision, les articles 18, 19 et 20 ne sont pas applicables aux expert(e)s détaché(e)s sans frais. En pratique, les expert(e)s détaché(e)s sans frais n'ont droit à aucune indemnité ni remboursement de frais de voyage de la part du secrétariat général du Conseil.

Je vous saurais gré d'indiquer, dans les actes de candidature, le nom du ou des points de contact nationaux responsables pour chaque candidature. Les candidatures doivent être accompagnées d'un CV détaillant la formation supérieure et toutes les fonctions exercées jusqu'à présent, ainsi que d'une lettre de motivation.

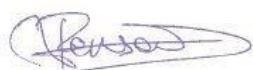
Les réponses à la présente lettre doivent être transmises par courrier électronique, **au plus tard le 1<sup>er</sup> septembre 2021 à 17 heures (heure de Bruxelles)**, à l'adresse suivante:  
**[sne.recruitment@consilium.europa.eu](mailto:sne.recruitment@consilium.europa.eu)**.

Le service compétent et la direction Ressources humaines examineront conjointement les candidatures reçues, décideront quel(le)s candidat(e)s retenir dans une première sélection et mèneront les entretiens.

L'autorité investie du pouvoir de nomination prendra une décision de nomination sur la base du résultat de la procédure de sélection.

Si nécessaire, de plus amples informations peuvent être obtenues auprès du secrétariat général du Conseil en s'adressant à M. Eric Thoraval ([eric.thoraval@consilium.europa.eu](mailto:eric.thoraval@consilium.europa.eu), tél. +32 2 2815432) ou à M<sup>me</sup> Éléonore Renié ([eleonore.renie@consilium.europa.eu](mailto:eleonore.renie@consilium.europa.eu), tél. +32 2 2816407).

Je vous prie d'agréer l'expression de ma haute considération.



Nathalie Pensaert

## Annexe

**Expert(e) national(e) détaché(e) (END) sans frais  
auprès du secrétariat général  
du Conseil de l'Union européenne**

**GSC.LING.2.FR**

**langue française**

*Traducteur ou traductrice*

*Réf.: SNE/4/2021 1 poste (373168)*

**Description du poste**

**A. Tâches et responsabilités**

En poste dans l'unité de langue française (LING.2.FR) au sein du secrétariat général du Conseil (SGC), à Bruxelles, agissant sous l'autorité du chef d'unité et travaillant en étroite coopération avec les fonctionnaires du Conseil et d'autres parties prenantes, l'expert(e) sera appelé(e) à remplir les tâches suivantes:

- traduire les documents en français en utilisant comme il se doit les bases de données pertinentes et les outils informatiques appropriés;
- réviser les documents traduits en comparant le texte source et le texte cible et recommander les corrections qui s'imposent dans les traductions selon les normes requises;
- effectuer les recherches de fond et de terminologie nécessaires et en partager les conclusions par les canaux appropriés;
- participer aux activités terminologiques menées par les terminologues de l'unité;
- apporter les éventuelles corrections nécessaires à des documents rédigés en français afin de les mettre en conformité avec les normes requises par le Conseil;
- rester au fait de l'évolution de l'usage des langues sources et de la langue cible, en particulier dans les domaines d'action du ressort de l'Union européenne;
- assurer des astreintes occasionnelles en dehors des heures normales de travail, avec l'accord préalable du chef d'unité.

**B. Qualifications et expérience requises**

**Sont essentiels:**

- un niveau d'enseignement correspondant à un cycle complet d'études universitaires (diplôme de master)
- la parfaite maîtrise du français (langue principale)
- une connaissance approfondie de l'anglais
- une expérience de la traduction de l'anglais vers le français dans l'un des domaines suivants: droit, économie, politique, relations internationales, sciences sociales

**Constituent un atout:**

- une expérience à un poste similaire au sein d'une équipe de traduction d'une organisation européenne ou internationale
- une expérience de la traduction pour une institution de l'UE en tant qu'indépendant(e)
- une très bonne connaissance d'au moins une autre langue de l'UE

### **C. Dispositions et aptitudes requises**

- Aptitude à travailler dans des délais serrés
- Véritable esprit d'équipe et flexibilité vis-à-vis des besoins de l'unité
- Indépendance de jugement, responsabilité et discrétion

### **D. Conditions générales**

- Avoir la nationalité de l'un des États membres de l'Union européenne et jouir de tous ses droits civiques
- Avoir satisfait à toutes les obligations légales en matière de service militaire

Le secrétariat général du Conseil applique une politique d'égalité des chances.

Pour plus de renseignements concernant la procédure de sélection, veuillez contacter M. Eric Thoraval (+32 2 2815432, [eric.thoraval@consilium.europa.eu](mailto:eric.thoraval@consilium.europa.eu)) ou M<sup>me</sup> Éléonore Renié (+32 2 2816407, [eleonore.renie@consilium.europa.eu](mailto:eleonore.renie@consilium.europa.eu)) Unité de langue française, service de traduction (LING)

---